

L'UCPA recrute des animateurs pour l'été 2022 (H/F)



1000 POSTE EMPLOI SAISONNIER

Missions

C'est le début du recrutement des animateurs pour la saison 2022 à l'UCPA !

Avec le reste de l'équipe pédagogique, tu es chargé.e de **veiller au bon déroulement du séjour**. Tu assures la **sécurité physique, morale et affective des enfants**, tu assures la **gestion de la vie quotidienne/collective** et tu participes activement à la **mise en place d'animations** tout au long du séjour ! **Tout cela dans un seul objectif : faire passer un séjour inoubliable aux enfants !**

Les postes sont à pourvoir en centre en dur, en camps sous toile, en bord de mer, à la montagne, avec toute tranche d'âge et différentes périodes. **À l'UCPA, tu trouveras forcément le séjour idéal !**

Rémunération brute/jour diplômé BAFA sous contrat CEE : 31,24€ (+ primes SB/AS...)

Avantages :

- Remboursement forfaitaire des frais de déplacements,
- Restauration et hébergement gratuits sur site,
- Tarifs préférentiels sur les stages UCPA selon conditions.

Profil recherché

- Dynamique, responsable, sportif.ve, et créatif.ve, tu manifestes de bonnes capacités à animer et tu aimes travailler en équipe, - Tout niveau d'expérience (débutant, intermédiaire ou confirmé), - Tout niveau de diplôme (en cours de formation, titulaire du BAFA ou d'une équivalence). Comment postuler ? 1/ Il te faut en premier lieu, créer ton CV électronique sur notre site Internet dédié aux animateurs du groupe UCPA, le Webanim :

https://webanim.ucpa.asso.fr/creer_compte.php?soc=O 2/ Une fois ton CV validé, tu pourras contacter via le Webanim, les directeurs des séjours qui t'intéressent et leur proposer ta candidature, en mettant en avant tes compétences et tes expériences, si tu en as. À très vite !

BAFA exigé

Permis B

Non

Le job / L'emploi

Type de contrat : Emploi saisonnier

Type de mission : Animation, sport

Niveau d'études requis

après la 3e, un CAP ou un BEP après le bac, avec une formation de 2 ou 3 ans après le bac, avec une formation de 4 ans ou plus sans diplôme

Date de début de la mission : 04/07/2022

Durée : 1 mois 2 mois Moins d' un mois

Nombre d'heures par semaine : 35

Rémunération horaire brute en € : 10

Nombre de postes à pourvoir :1000

Ville : France

Employeur

Raison sociale : UCPA

Statut : Association

Secteur d'activité : Sport - Animation

Effectif : Plus de 1 000 personnes

Site web : <https://www.ucpa.com/colos>